

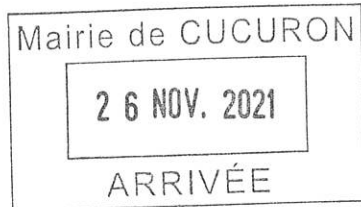
**Le Président**

**Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires**

Affaire suivie par : Sarah COLLOC

Ligne directe : 04 90 14 10 31

Courriel : [smendez@vaucluse.cci.fr](mailto:smendez@vaucluse.cci.fr)



Monsieur Philippe EGG  
Maire  
Hôtel de Ville  
BP 24  
31 rue Léonce Briegne  
84160 CUCURON

**N/Réf. : SMC/BG-109-11/2021**

Avignon, le **24 NOV. 2021**


**Objet : Extrait certifié conforme portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire,

Suite à la tenue de l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse en date du 08 novembre 2021, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe un extrait certifié conforme de la délibération relative aux avis émis en tant que Personne Publique Associée. Cette délibération valide l'avis émis le 13 octobre 2021 sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

**Hervé BELMONTET**





**Assemblée générale  
08 novembre 2021**

**Recueil des délibérations adoptées**



**CCI VAUCLUSE**



## Recueil des projets de délibérations

### Membres titulaires présents ou connectés en visioconférence

#### Présentiel

Mesdames Françoise BERNARD GALLON, Laure GIMENO, Anne-Laure LEBLANC

Messieurs Laurent BACHAS, Hervé BELMONTET, Laurent BEZERT, Pascal BONGIOVANNI, Patrick FILIERE, Alain GABERT, Jean-Marc GRUSELLE, Denis LAINE, Fabien LEDOUX, Jean-Marie PUGGIONI, Bernard VERGIER,

#### Visio

Mesdames Christèle COORNAERT, Laurence DUVILLARD

Messieurs Paul AGARD, Florian BORBA DA COSTA, Sylvain DEKONINK, Marc-André MERCIER, Charles NAVARRE

### Membres titulaires excusés

Mesdames Marina ALONSO LIUTI, Nadège DAMIAN, Stéphanie NELIAS BLANCHER, Emilie RIBEROLLES

Messieurs Jérôme BILLIAU, Philippe CARLES, Pierre CEJUDO, Jérémy PIALLAT, Frédéric BERUD, Jean-Damien DREVETON, Frédéric FAVROT, Alain GRAU, Philippe MILLION

Monsieur Régis LAURENT déclare que 21 membres titulaires étant présents ou connectés par visioconférence, le quorum est atteint et que l'assemblée générale peut valablement siéger et délibérer.

Le Président Hervé BELMONTET reprend la parole et aborde le premier point de l'ordre du jour.

## Recueil des projets de délibérations

### 6 - CODE DE L'URBANISME – VALIDATION DES AVIS ÉMIS DEPUIS LE 25 JUIN 2021

Monsieur le Président Hervé BELMONTET prend la parole en ces termes :

Je vais donner la parole à Monsieur Michel MARIDET, pour commenter ces avis.

Monsieur Michel MARIDET s'exprime en ces termes :

Considérant l'article L121-4 du code de l'Urbanisme qui associe les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales aux Personnes Publiques associées à l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale et des Plans Locaux d'Urbanisme,

Considérant l'article R214-1 du code de l'Urbanisme et l'article L. 214-1 du même code qui prévoient que les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales sont consultées par les communes dans le cadre de l'instauration de droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains portant ou destinés à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1 000 mètres carrés,

Considérant l'article 25 du Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse qui prévoit que le Président bénéficie sur délibération de l'Assemblée Générale, d'une délégation de compétence pour exprimer au nom de la Chambre les avis requis par les lois et règlements sous réserve de rendre compte à l'Assemblée Générale des avis exprimés en application de la délégation qu'il a reçue,

Mais considérant également une décision en date du 19 décembre 2012 du Conseil d'État qui confirme que les avis qu'émet une CCI doivent être pris par une délibération de son Assemblée Générale eu égard au fait que si ces actes ne relèvent ni de l'administration ni du fonctionnement courant d

A la CCI, ils ne peuvent pas être délégués au titre de l'article L 712- du Code de Commerce à une autre instance, dont le Président,

Il est proposé à votre approbation les avis suivants émis depuis le 25 mai 2021. Vous avez pu en prendre connaissance :

Recueil des projets de délibérations

13 octobre	Mairie de Cucuron	Projet de modification n° 3 du P L U	Avis favorable
------------	-------------------	--------------------------------------	----------------

A l'issue de cette présentation le Président Hervé BELMONTET reprend la parole pour solliciter les membres sur leur vote :

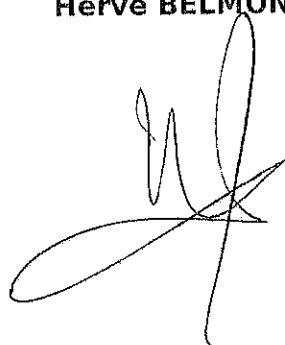
Qui est contre ? 0  
Qui s'abstient ? 0

Les Membres à l'unanimité approuvent et entérinent les avis émis ci-dessus.

Fait à Avignon, le 8 novembre 2021

**Le Président**

**Hervé BELMONTET**



**Le Secrétaire**

**Sylvain DEKONINK**

